

ZOOM

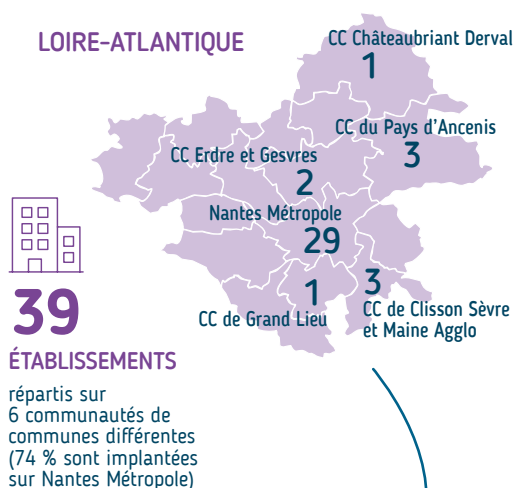
Sociétés commerciales de l'ESS

DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LES SOCIÉTÉS COMMERCIALES DE L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE ?

Sur le terrain, nous observons que de plus en plus d'entreprises adoptent ce statut juridique permis par la loi de 2014. A ce jour, la statistique publique n'est pas en mesure de nous livrer des données socio-économiques fiables sur les sociétés commerciales de l'ESS.

Nous ne pouvons donc pas les observer, ni les analyser tant en termes d'établissements qu'en termes d'emplois. Nous ne pouvons pas suivre leur évolution non plus, ni les intégrer à nos chiffres concernant l'ESS.

Cependant, grâce à un partenariat avec le **Greffé du Tribunal de Nantes**, nous avons quelques informations sur les établissements immatriculés en tant que sociétés commerciales de l'ESS en Loire-Atlantique. Cependant, nous ne disposons pas de données sur les emplois qu'elles peuvent créer.



Répartition des sociétés commerciales de l'ESS par secteur d'activité (44)



*Activités variées : conseil d'affaire et de gestion, programmation informatique, activités commerciales... etc.

COMMENT FAIRE POUR DEVENIR UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'ESS ?

- 1 ► Faire évoluer ses statuts pour respecter les principes énoncés ci-contre
- 2 ► Contacter le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) et demander à être immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) en tant qu'entreprise de l'ESS afin que le greffier appose la mention sur l'extrait d'immatriculation

C'EST QUOI UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'ESS ?

La Loi ESS de 2014 permet à certaines sociétés commerciales non coopératives de faire partie du champ de l'ESS.

Pour cela, elles doivent respecter et intégrer dans leurs statuts les principes énoncés dans le décret du 13 juillet 2015 et dans la Loi PACTE du 22 mai 2019, et principalement :

- Une recherche de l'**utilité sociale** à titre principal, qui fait écho à au moins l'un des trois premiers alinéas de la définition de la loi ESS puis modifiée par la Loi PACTE :
 - Soutenir des personnes fragiles.
 - Participer à la cohésion sociale et territoriale.
 - Contribuer à l'éducation à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles.
 - Concourir au développement durable, à la transition écologique, à la promotion culturelle ou à la solidarité internationale.
- Une gouvernance respectant les modalités inscrites dans l'article 1 de la loi ESS de 2014 : « **une gouvernance démocratique**, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise ».
- Une gestion répondant à deux obligations :
 - Affecter au moins 50 % des bénéfices de l'exercice au report à nouveau ainsi qu'aux réserves obligatoires.
 - Créer une réserve statutaire obligatoire dite « fonds de développement », alimenté par un prélèvement au moins égal à 20 % des bénéfices de l'exercice.
- « **Interdiction pour la société d'amortir le capital** et de procéder à une réduction du capital non motivée par des pertes, sauf lorsque cette opération assure la continuité de son activité ».

PORTRAIT D'UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE L'ESS : SHEM'S (44)



10 MEMBRES

O salarié-e : un collectif de 10 membres indépendants, parties prenantes du projet et de sa gouvernance partagée

ÂGE DE LA STRUCTURE

14 ANS

dont 2 ans en tant que société commerciale de l'ESS

SECTEUR D'ACTIVITÉ



Centre de formation pour le bien-être au travail



Lieu d'activité : Rezé

Interventions sur toute la France

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS :

Shem's a été fondée sur une conviction profonde : toute entreprise doit assumer une responsabilité sociétale et contribuer au bien commun (la santé de tous).

Face aux nécessités d'adaptation rapide de nos modes de vie et de production, Shem's a mis au point une offre innovante pour les entreprises et pour les particuliers, qui répond à un double enjeu : éviter la fragilisation des personnes, et faciliter la résilience et le rebond dont l'entreprise a besoin pour rester en bonne santé.

Shem's développe ses actions autour de 4 axes :

- **Formation professionnelle** : former, accompagner, auditer, conseiller les entreprises pour aller vers plus d'intelligence collective, de coopération, et de gouvernance partagée.
- **Formation et accompagnement du grand public** : former et accompagner les individus afin de garder l'équilibre de vie et la santé.
- **Recherche et innovation** : assurer une veille prospective, innover pour répondre aux besoins, s'interroger et garder une dynamique d'amélioration continue...
- **Action solidaire** : 30% des bénéfices de la structure sont dédiés à ce pôle qui permet d'accompagner des publics fragiles, notamment des personnes en situation de chômage, de souffrance au travail ou les aidants familiaux.

UN IMPACT POSITIF

Obtenir le statut de société commerciale de l'ESS a permis à la structure d'inscrire les valeurs qu'elle porte dans ses statuts et, ainsi, montrer qu'une entreprise commerciale pouvait faire partie de l'ESS et en défendre ses valeurs. Dans la continuité de la refonte de ses statuts, **Shem's a obtenu l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) en 2018**. En cela, Shem's répond tout à fait à la définition de l'utilité sociale précisée par la loi : « apporter un soutien à des personnes en situation de fragilité ».



Agir sur l'individu, le collectif et la structure par une approche innovante, interdisciplinaire et globale



UN ENJEU IMPORTANT

Impliquer l'ensemble de ses parties prenantes dans la gouvernance

Un des enjeux des sociétés commerciales de l'ESS est de réussir à mettre en place une gouvernance collective au sein de l'entreprise. Pour y parvenir efficacement, Shem's s'est inspirée des principes de l'intelligence collective et d'une méthode pour la structurer : **la sociocratie**.

Pour en savoir plus sur les principes sociocratiques mis en place au sein de Shem's, rendez-vous sur le site de la structure : <https://shems-nantes.com/a-propos/notre-projet/>



ET MAINTENANT ?

- Créer plus de lien avec d'autres structures de l'ESS, participer à des actions pour impulser des transformations de structures commerciales vers l'ESS et accompagner les entreprises qui « osent » aller sur le chemin d'une gouvernance collective.
- Modéliser ses activités et former de nouvelles équipes sur le territoire national pour s'implanter dans d'autres régions.

Shem's a été accompagnée par la CRESS sur la modification de ses statuts et l'obtention de l'agrément ESUS. Pour plus d'informations sur le passage en SCESS, l'agrément ESUS ou l'offre d'accompagnement de la CRESS, contactez notre chargée de mission, Marianne Caudal : marianne.caudal@cress-pdl.org.

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS des Pays de la Loire fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertises mis en place par les CRESS et le CNCRESS. Lieux de convergence et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer leurs fonctions d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Ils ont pour objectifs :

- d'observer le dynamisme des entreprises de l'ESS en matière de création d'établissements et d'emplois
- de définir et mesurer les richesses économiques, sociales, culturelles... générées par l'ESS à l'aide d'indicateurs spécifiques
- d'améliorer les conditions d'observation quantitative et qualitative de l'ESS afin de disposer de données fiables et pertinentes pour alimenter la réflexion prospective et permettre d'orienter les choix stratégiques des entreprises et organisations de l'ESS, ainsi que l'action publique en faveur du développement économique et social.

Directeur de la publication :
Alain DURAND

Comité de rédaction :
Céline DURAND
Karine FENIES DUPONT
Anne LE POCHAT
Marie TEYSSIER

Graphisme :
Amandine DOYEN d'après la charte graphique de Claire PESQUEUX et CARRE VERT

Vous pouvez retrouver les publications de l'Observatoire sur le site de la CRESS : www.cress-pdl.org, rubrique « L'ESS en Pays de la Loire »

